



**BATIMENTS S, T, U et V
BATIMENT TERTIAIRE « LE PHARE »
PARKING DE 159 GARAGES EN SOUS-SOL**

**65 AU 81 AVENUE DELACROIX
QUARTIER SAINTE GENEVIEVE A AUXERRE**

**NOTE DE PRESENTATION DE
L'OPERATION DE DEMOLITION**

Mars 2023

ARTICLE 1 – Préambule

Dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain sur le quartier Sainte Geneviève, l'Office Auxerrois de l'Habitat, en partenariat avec la Ville d'Auxerre et la Communauté de l'Auxerrois, a décidé de démolir 4 bâtiments regroupant 163 logements et des locaux, un bâtiment tertiaire et un parking en sous-sol contenant 159 garages et des locaux.

Cette démolition permettra au quartier de s'ouvrir sur la ville et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Un groupe scolaire de 20 classes y compris gymnase, restaurant scolaire et centre de loisirs sera construit par la Ville d'Auxerre sur une partie du terrain libéré.

Un parking de type silo de 100 places sera construit également par l'Office Auxerrois de l'Habitat.

De nouveaux espaces publics seront créés par la Ville d'Auxerre.

ARTICLE 2 – Présentation des bâtiments

Les bâtiments se situent sur le quartier de Sainte Geneviève – Avenue Delacroix à Auxerre.

Ces bâtiments sont bordés d'un ensemble de bâtiments locatifs, d'un ensemble de bâtiments privés, d'une zone pavillonnaire privée, d'une station service, d'une pharmacie, d'une banque et d'une boulangerie.

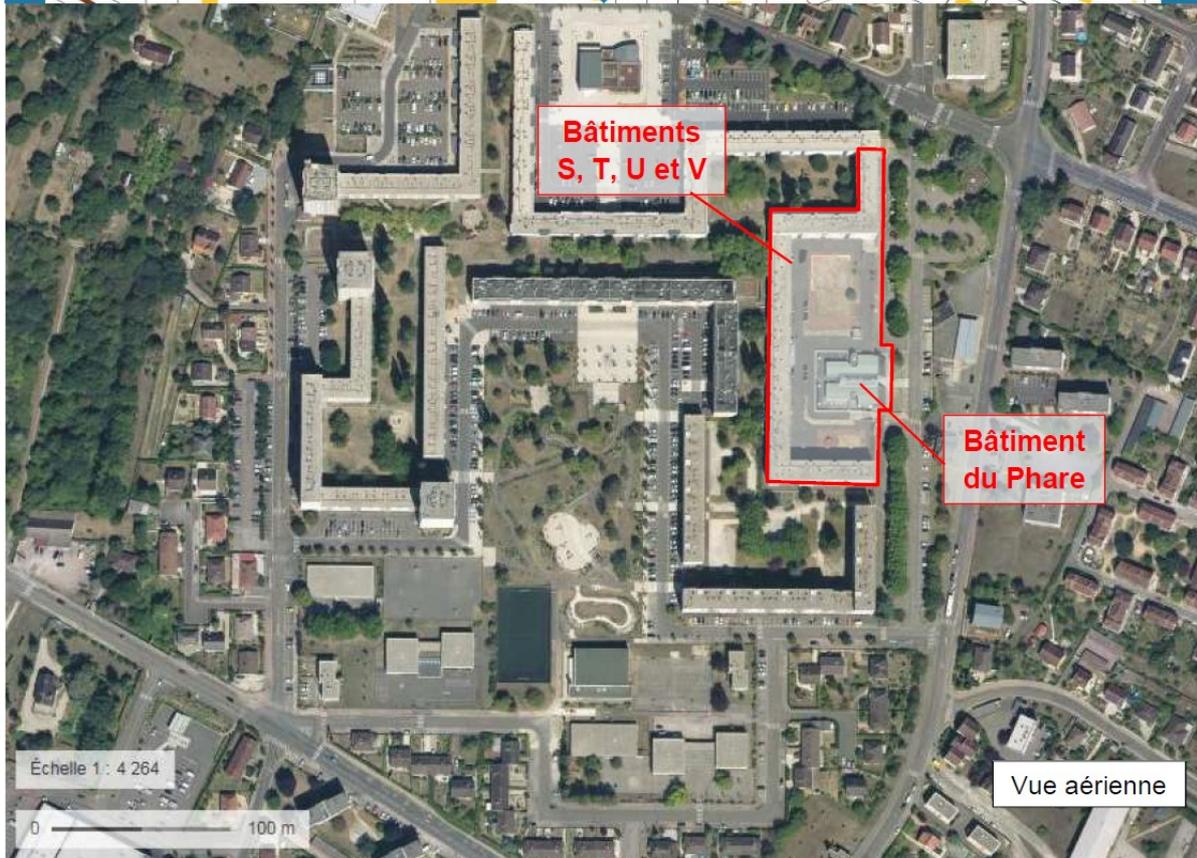
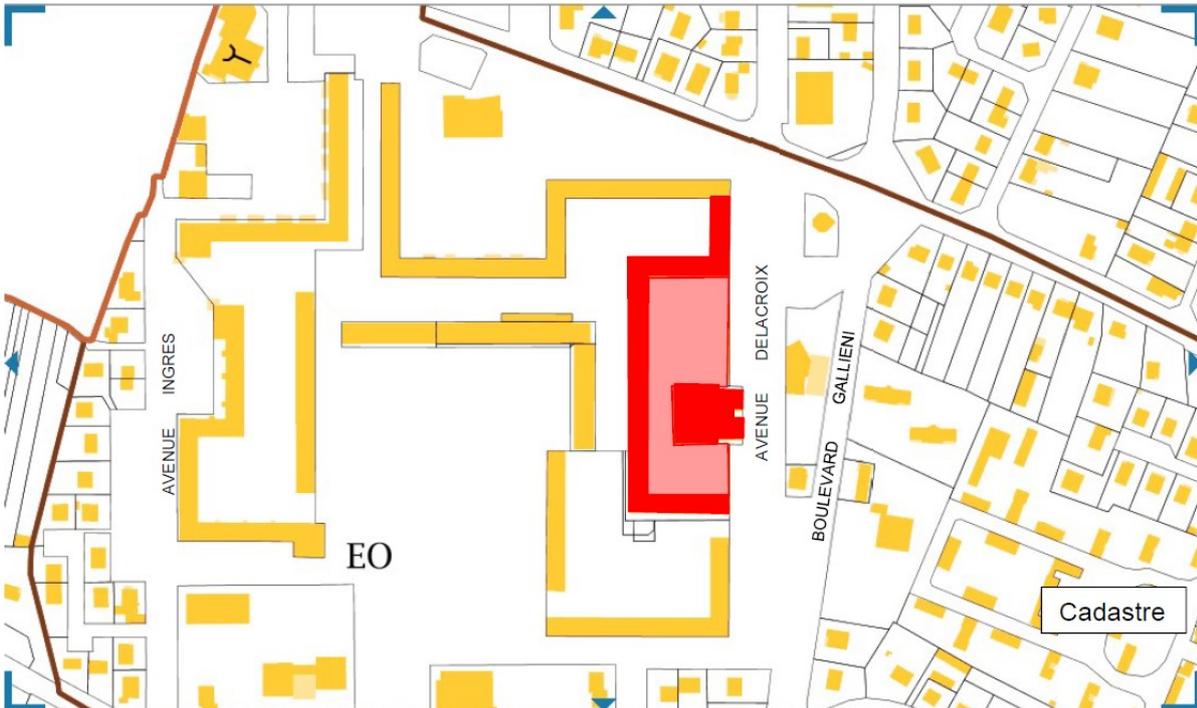
Les parcelles des terrains sont cadastrées EO n° 134, 240 et 305.

Les bâtiments S, T, U et V, regroupant 163 logements, des caves et différents locaux en rez de chaussée, ont été construits entre 1966 et 1968.

Le bâtiment tertiaire, dit « Le Phare », a été construit en 1988.

Le parking en sous-sol sur deux niveaux, regroupant 159 garages et différents locaux, a été construit entre 1966 et 1968. Une dalle au-dessus du parking permet l'accès aux bâtiments.

Plan de masse du quartier



Quelques photos des différents Bâtiments :



Bâtiment S



Bâtiments T et U



Bâtiment V



Accès du parking situé vers bâtiment S



Accès du parking situé vers bâtiment V



Bâtiment « Le Phare »



Dessus du parking « La Dalle »



Dessus du parking « La Dalle »

ARTICLE 3 – Evaluation des enjeux faunistiques : oiseau du bâti

Le 5 juillet 2022, Madame BELLIER (Chargée d'études et d'éducation à l'environnement - LPO) a effectué un passage et a pu observer la présence de :

- 43 nids actifs d'Hirondelles de fenêtre,
- 27 nids de Moineaux domestiques,
- Nids de Pigeons

Le rapport d'août 2022 est joint au dossier.

ARTICLE 4 – Mesures compensatoires préconisées

Les mesures compensatoires préconisées sont :

- 56 nids artificiels d'Hirondelles de fenêtre à poser sur les façades,
- 35 nichoirs de Moineaux domestiques à installer.

Suite à une réunion sur site entre Madame BELLIER (LPO) et Madame REGNIER (OAH) le 2 mars 2023, une proposition pour l'emplacement des mesures compensatoires a été rédigée par Madame BELLIER et mis en complément du rapport d'août 2022.

ARTICLE 5 – Planning prévisionnel des travaux

L'installation du chantier démarrera à partir de septembre 2023.

L'installation des nids et nichoirs sera fait en septembre 2023 suivant les mesures compensatoires préconisées.

Les travaux de démolition démarreront à partir d'octobre 2023 :

- Curage des bâtiments
- Désamiantage et déplombage des bâtiments
- Ecrêtage des bâtiments

La fin des travaux de démolition est prévue pour le printemps 2024 (à confirmer par l'entreprise retenue pour ce marché)